



AMICALE LAIQUE DE DEVILLE LES ROUEN

Déville le 26 Septembre 2009

Courrier aux licenciés & futurs licenciés de la saison 2009/2010

Bonjour à tous,

La saison 2007/2008 à vu l'arrivée massive des Fautes Techniques (FT) et/ou Disqualifiantes sans rapport (DSR) au club : 27 pour la saison avec plusieurs journée de suspension pour certains licenciés.

Suite à ce constat, une lettre d'engagement a été mise en œuvre avec des sanctions interne au club avant les sanctions des instances du Basket

Le bilan de la saison 2008/2009 n'est pas très brillant : 24 FT et/ou DSR pour la saison

Ce sujet a fait l'objet d'échanges lors de l'assemblée Générale du Basket le 11 Juin 2009. L'idée était de reconduire la lettre d'engagement pour la saison 2009/2010 en abandonnant le côté suspension club. Ce sujet a été de nouveau abordé à la réunion bureau/entraîneur du Samedi 26 Septembre 2009. Vous trouverez ci-dessous les décisions prises suite à cette réunion.

Suite aux débats lors de l'AG ALD Basket du 11 Juin 2009, il a été décidé de modifier les mesures prises lors de la saison 2007/2008

- Chaque licencié qui écoperera d'une FT et/ou DSR ou autre devra en avvertir un des membres du bureau.
- **A la 1^{ère} FT et/ou DSR** (Le comité de Basket ne sanctionne qu'à la 3^{ème} faute) une 1^{ère} sanction interne au club sera appliquée automatiquement : **Le licencié fautif devra assurer le Week-end suivant des tâches du club** (feuille de marque, Chronométrage, Arbitrage, responsable de salle) et ce **pendant une ½ journée** (Samedi après midi, dimanche Matin, Dimanche après midi en fonction des contraintes du licencié par rapport au club)
- **A la 2^{ème} FT et/ou DSR** une 2^{ème} sanction interne au club sera appliquée automatiquement : **Le licencié fautif devra assurer le Week-end suivant des tâches du club** (feuille de marque, Chronométrage, Arbitrage, responsable de salle) et ce **pendant une 2x½ journée** (Samedi après midi, dimanche Matin, dimanche après midi en fonction des contraintes du licencié par rapport au club)
- **Le licencié sera suspendu s'il ne s'acquitte pas de sa sanction**
- Les amendes et frais générées par ces fautes techniques ou autre seront à la charge du licencié

(1) La signature de la demande de licence 2009/2010 implique l'acceptation de ces mesures.

(2) **Ces mesures s'appliquent aussi au non licencié ALD qui vont intervenir dans le Club.**

PS : Pour information, le club a déjà été sanctionné 3 fois lors du WE du 26 & 27 Septembre 2009

D'autre part, l'organisation d'une rencontre nécessite la participation de 3 à 4 personnes (sans compter le gardien du Gymnase) : 1 Marqueur, 1 Chronométrateur, 1 responsable de Salle et pour les Matches Jeunes du District : 1 Arbitre. Actuellement, ces tâches sont effectuées par trop peu de personnes qui se retrouvent bloquées tous les Week End. Nous sommes donc à la recherche de personnes souhaitant s'investir un peu dans le club.

Ne soyez pas inquiet, ces tâches sont assez simples et nous vous assurerons une formation et un travail en doublure sur vos premières interventions.

Bonne saison 2009/2010 à tous

Pour l'ALD Basket
Le Président
Hubert HAUCHARD